



Compte-rendu
Réunion Conseil Administration
Tenu à la Maison du Bridge le Mardi 17/01/2017

Présents : Alain LACOUR, Thierry MAILLARD, Christian ZIMMERMAN, Agnielle MAILLARD, Françoise JOUANNIC,
Excusée: Marie Claude ROBERT - Absente: Lydie BEVIERE.

1°- Procès-Verbal de la réunion du 06/12/20162016 : pas d'observations particulières
.Validé à l'unanimité des présents.

2°- Analyse de la convention de mise à disposition des locaux :

Suite à la réception d'un projet de convention entre Association Champagne Bridge (ACB) et le C.B.C., des échanges de courriers ont eu lieu entre notre club, le Comité et A.B.C. entre le 15/12 et début janvier, une réunion des présidents et responsables de la Maison du Bridge a eu lieu le 09/01/2017 en présence d'Agnielle, Alain et Christian au nom du C.B.C.

Alain LACOUR récapitule les points soumis à discussion avant prise de décision :

- . Le prix du ticket imposé à 2€ avec rétrocession de 0,50€ en sus du prix d'occupation des locaux n'est pas acceptable.
- . La participation aux frais de fonctionnement au lieu d'une location nous prive des droits des locataires : on peut nous mettre dehors sans préavis ni indemnités à tout moment.
- . Les conditions de résiliation de la convention nous paraissent abusives et dangereuses et à l'avantage de ACB.
- . Nous ne comprenons pas l'interdiction de l'achat de parts du club de Rethel parce que nous sommes un club non affilié, sauf à ce que ce soit clairement énoncé dans les statuts de ACB.

Ces points entraînent un malaise au sein du CA, en particulier le fait de nous accuser du pillage des membres du CBRC. En s'installant à la Maison du Bridge nous n'étions pas conscients du péril que nous allons créer. Nous nous posons la question : quel est le devenir de notre association si nous perdons le contrôle de sa gestion, de sa stratégie, et de son fonctionnement si on nous dicte notre conduite.

Avant de prendre la décision de quitter ou accepter ces conditions le CA, n'estimant pas avoir l'aura nécessaire pour statuer souhaite avoir une discussion plus élargie avec des membres influents du Club et mettre rapidement en place une communication visant à avertir le plus rapidement possible l'ensemble du club de la situation et du choix à faire.

A cet effet, un C.A. élargi sera réuni le lundi 23 janvier.

Dans cette attente, le CA propose d'envoyer un courrier « préliminaire » indiquant que le CA a entendu les propositions de ABC, du Comité de Champagne et du CBRC.

Délibération votée à l'unanimité :

Le C.A. a entendu les propositions exprimées par Association Bridge Champagne, le Comité de Champagne, le CBRC. Rapportées par le Président, le Vice Président, la Trésorière.

Il en ressort que la proposition de convention entre le C.B.C. et A.B.C. aboutira à un surcoût d'environ 2000 € à l'année.

Le C.A. sait que le C.B.C. doit beaucoup à la Maison du Bridge qui a évité la disparition pure et simple du club en octobre dernier et lui en est reconnaissant.

Toutefois, le C.A. décide de procéder à la recherche de locaux adaptés, commodes d'utilisation, à budget compatible et se donne jusqu'au 28/02 pour trouver ce local.

Si nous ne trouvons pas de local, le C.A. acceptera de faire valider par l'A.G.E. de révision des statuts l'augmentation du prix du carnet de 10 tickets de 15 € à 20 €, incluant la ristourne au profit de A.B.C. de cette augmentation, en vue de rester à la Maison du Bridge dans le cadre de ce nouvel accord.

. 3°- Questions diverses :

- Don de l'ordinateur et de l'imprimante du Club à l'Association « le Trait d'Union », à Tinquex, pour envoi en Afrique Décision acceptée à l'unanimité.
- On propose un remboursement à Alain LACOUR pour les frais occasionnés par la mise en place de ses cours d'initiation sur présentation des factures. Proposition acceptée à l'unanimité.
- L'absence non justifiée de Lydie BEVIERE aux dernières réunions du CA entraîne la radiation conformément aux statuts (article 9)
- Les administrateurs ont décidé de proposer le poste désormais vacant à Florence FREYHUBER jusqu'à la prochaine A.G.O.
- Rappel le Vendredi 20 il y a un tournoi IMP du Comité. Nous devons quitter les lieux pour 18H00. Le tournoi se terminera à 16H30 pour permettre le service d'une galette.